

n° 53, décembre 2005

Aménagement Urbain

Les habits neufs des espaces publics.

Le Moniteur des tp, n° 5321, 18/11/2005, p. 66-69

Une bonne évaluation des revêtements de sols dans les espaces publics joue un rôle prépondérant. Entretien, confort et sécurité, recyclage, aspect ou encore coût sont autant de critères de sélection. Quelques exemples de réalisation sont proposés, dont l'aménagement des quais rive gauche de Bordeaux, retenu pour le recyclage des pavés. Réf : 13553

Haute qualité environnementale : l'aménagement managé.

Géomètre, n° 2021, 12/2005, p. 30-45

Créée en 1996 pour intégrer l'environnement dans l'acte de bâtir, la démarche HQE se développe désormais autour de l'aménagement avec une certification prévue pour 2008. Un sujet qui concerne directement les urbanistes et les collectivités. Réf : 13635

Consultation publique : allô j'écoute !

Urbanité, n° 10/2005, 10/2005, p. 14-43

Analyse des implications liées à la consultation publique : l'approche communicationnelle, le processus de médiation, les défis de la participation publique, la participation citoyenne, la médiation environnementale, et des exemples de consultation réussie au Québec. Réf : 13585



Marne-la-Vallée. La ville nouvelle garde du potentiel.

Le Moniteur des tp, n° 5325, 16/12/2005, p. 32-43

Trente ans après sa création, Marne-la-Vallée affiche un bilan globalement positif. Première destination touristique d'Europe, troisième pôle tertiaire d'Ile-de-France, sa capacité d'accueil de nouveaux habitants reste importante. Etat des lieux, à l'heure où s'engage la révision du schéma directeur, et évaluation des enjeux, notamment par Jean-Pierre Weiss, directeur général d'Epamarne/Epafrance. Réf : 13628

Quartier ancien à Saintes. Une rénovation qui conserve le parcellaire.

Le Moniteur des tp, n° 5323, 02/12/2005, p. 60-62

L'îlot de l'Arc-de-Triomphe a fait l'objet d'une rénovation qui préserve la morphologie caractéristique du lieu : un parcellaire médiéval, voire romain, en lanières longues et étroites, irrigué par des venelles. Explications sur le montage du projet, son financement, les résultats. Réf : 13593

Euroméditerranée redessine l'avenir de Marseille.

Le Moniteur des tp, n° 5322, 25/11/2005, p. 66-72

" Créée il y a dix ans, Euroméditerranée a mis Marseille en mouvement. Si le chemin est encore long pour faire rayonner la ville sur l'ensemble du bassin méditerranéen, le processus de métropolisation de la cité phocéenne est indéniablement en marche. " Réf : 13569

" Vers la conception de la ville-territoire ". Bernard Reichen, Grand Prix de l'urbanisme 2005.

Le Moniteur des tp, n° 5322, 25/11/2005, p. 62-65

Portrait de et entretien avec l'architecte-urbaniste Bernard Reichen, lauréat du Grand Prix de l'urbanisme 2005. Réf : 13567

Commerces & ville : juste une question d'équilibre.

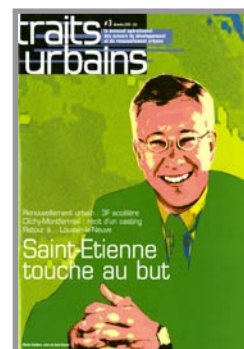
Traits urbains, n° 2, 10/2005, p. 12-23

" Evolutions du comportement des consommateurs, volontés de reconquête urbaine, stratégies des investisseurs et des enseignes... De multiples facteurs concourent à un retour durable des projets commerciaux en villes. Le débat centre-périphérie apparaît dépassé. C'est aujourd'hui de coopération entre opérateurs et élus locaux qu'il est question, sur fond de nécessités économiques et d'aspiration généralisée à la qualité. " Réf : 13586

Saint-Etienne touche au but.

Traits urbains, n° 3, 12/2005, p. 12-23

Saint-Etienne et son agglomération vont " enfin pouvoir passer du colmatage de brèches économiques et urbaines à une véritable dynamique de régénération. Une dynamique qui se nourrit de la conjugaison de plusieurs facteurs : une série de projets et de gestes architecturaux qui ne suffisent pas à composer une stratégie d'ensemble mais qui tireront la ville vers le haut ; la prise en main de certains dossiers de fond par l'agglomération et une volonté de raisonner à l'échelle métropolitaine ; mais aussi et surtout , l'entrée en action d'une chaîne de femmes et d'hommes qui croient en l'avenir de la ville. " Réf : 13636



Architecture

Un centre nautique s'installe sur un socle technique.

Le Moniteur des tp, n° 5325, 16/12/2005, p. 72-74

Le nouveau centre nautique de Saint-Dizier (Haute-Marne) est implanté sur une friche industrielle polluée et inondable. A proximité de la gare et du centre ville, l'équipement redonne un statut urbain au site, une presqu'île étirée en longueur. Les architectes, Jean-Pierre Vidal, Patrick Laroudie et Arnaud Bouët ont relevé le défi imposé par ces multiples contraintes. Réf : 13626

Des bureaux intelligents pour des entreprises économes.

Le Moniteur des tp, n° 5323, 02/12/2005, p. 54-59

La conception des immeubles de bureau évolue. Economies d'énergie et confort des salariés sont désormais pris en compte dès la conception. Les " bureaux intelligents " cherchent à optimiser le rapport coût/confort et s'adaptent aux nouvelles façons de travailler. Réf : 13594

Circulation

Le vélo se fait une place en ville.

Le Moniteur des tp, n° 5325, 16/12/2005, p. 62-64

La part du vélo en ville, bien que modeste, croît régulièrement. Le point sur les aménagements urbains destinés à en faciliter la pratique : contre-sens cyclables, zones 30, bandes cyclables ont la préférence sur les pistes. En périphérie, les ouvrages assurant des continuités cyclables s'avèrent coûteux. Réf : 13627

Management des déplacements : inciter et convaincre.

Transport public, n° 1052, 11/2005, p. 12-19

Le Premier carrefour national du management des déplacements, organisé à Grenoble les 16 et 17 novembre 2005, par la CCI de Grenoble, le Certu et l'Ademe, a été l'occasion de faire le point sur les plans de déplacements urbains qui se sont créés depuis ces dernières années mais aussi sur l'ensemble des modes alternatifs à la voiture particulière. Réf : 13571



Collectivités locales

Renforcement de l'intercommunalité. Circulaire du 23 novembre 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5326, 23/12/2005, p. 332-339

Quatre axes prioritaires sont définis pour renforcer l'intercommunalité : rationaliser les périmètres afin d'éviter de créer des communautés de communes de moins de 5 000 habitants ; définir l'intérêt communautaire (la date de son établissement est reportée au 18 août 2006) ; s'assurer que l'exercice des compétences transférées est réellement effectif ; clarifier les relations financières entre les EPCI et les communes membres. Réf : 13656

Deux ans après sa décentralisation : comment les départements s'approprient le RMI ?

ASH Magazine, n° 12, 11/2005, p. 16-26

L'acte II de la décentralisation a transféré la gestion du revenu minimum d'insertion aux conseils généraux. Analyse des pratiques et des enjeux, illustrée par des dispositifs mis en place dans neuf départements. Réf : 13580

Congrès des maires. «Renforcer le partenariat entre le maire et l'Etat»

Le Moniteur des tp, n° 5321, 18/11/2005, p. 16-21

Jacques Pélessard, président de l'Association des maires de France (AMF) s'exprime sur différents sujets d'actualité : relations maires/Etat, projet de loi en faveur du logement, réforme de la taxe professionnelle, intercommunalité... Les investissements des collectivités locales 2005 sont répertoriés en encart. Réf : 13550

Transfert aux départements des routes nationales d'intérêt local (application de l'article 18 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales). Décret n° 2005-1500 du 5 décembre 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5324, 09/12/2005, p. 412

Conformément aux dispositions mise en oeuvre par la loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004, ce décret définit le futur réseau des routes nationales. La longueur du réseau des routes nationales et autoroutes non concédées va être ramenée de 30 000 km environ à 11 870 km. Réf : 13606

Application de la loi Libertés et responsabilités locales : transfert et déclassement des routes nationales d'intérêt local ; processus de transfert de personnel. Circulaire du 6 décembre 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5325, 16/12/2005, p. 413-415

Cette circulaire complète celle du ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer du 10 août 2005 sur l'organisation des transferts, en précisant la méthode de ces transferts. Elle fixe un calendrier en vue de la concertation avec les collectivités et la mise à disposition des agents lors du transfert des services. Elle applique ainsi les deux premières phases prévues par la loi relative aux libertés et responsabilités locales : le transfert de la compétence ; le transfert des services correspondants. Réf : 13632

Economie

L'ingénierie des infrastructures de transport et de génie civil. Rapport du 20 septembre 2005. Etabli par Jean-Noël Chapulut et Jean Durand. Conseil général des ponts et chaussées.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5322, 25/11/2005, p. 424-429

Etabli à la demande du ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, ce rapport présente les différentes ingénieries (indépendante, intégrée, d'Etat), constate les particularités de la situation française avec une importance historique de l'ingénierie d'Etat et de ses établissements publics, et dresse une comparaison avec l'ingénierie mondiale. Réf : 13555

Emploi

Le sous-emploi concerne 1,2 million de personnes.

INSEE Première, n° 1046, 10/2005, 4 p.

Typologie des publics, secteurs, satisfaction liée au temps de travail : cette étude décortique le travail à temps partiel. Réf : 13611

Environnement

Composition et fonctionnement du Conseil national du Littoral. Décret n° 2005-1426 du 18 novembre 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5324, 09/12/2005, p. 416-417. Réf : 13607

Equipements

Les universités en Île-de-France. Des pôles de développement économique et social.

Cahiers de l'aurif, n° 143, 10/2005, 196 p.

Les grands enjeux de l'enseignement supérieur en Île-de-France (panorama, accréditation des diplômes professionnels, internationalisation des études supérieures), les universités franciliennes (mobilité des étudiants, action régionale, aménagement des campus, mise en oeuvre du plan Universités du troisième millénaire), la vie étudiante (origine sociale et modes de vie des étudiants, bibliothèques, équipements sportifs, logement, aides sociales). Réf : 13588



Habitat

Lutte contre l'habitat insalubre ou dangereux. Rapport au président de la République et ordonnance n° 2005-1566 du 15 décembre 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5326, 23/12/2005, p. 352-361

Le rapport détaille et explicite les mesures proposées par l'ordonnance et organisées en quatre titres respectivement relatifs aux immeubles insalubres, aux bâtiments menaçant ruine, au relogement des occupants et à l'expropriation des immeubles insalubres ; un cinquième titre regroupe des dispositions diverses. Réf : 13655

Utilisation et programmation des prêts locatifs sociaux (PLS). Circulaire UHC/IUH2 2005-58 du 19 septembre 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5325, 16/12/2005, p. 436-438

Le PLS, prêt locatif social sans subvention assorti d'une exonération de TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) et d'un taux de TVA réduit, fait l'objet d'une très forte demande. Cette circulaire précise et rappelle les orientations nécessaires à la programmation des opérations financées au moyen de ce prêt. Réf : 13630

Aides à la réhabilitation de logements. Décret n° 2005-1449 du 25 novembre 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5323, 02/12/2005, p. 431-433

" Ce décret complète les modifications déjà apportées au cadre réglementaire des interventions de l'ANAH (décret n° 2005-416 du 3 mai 2005) en intégrant les représentants des collectivités locales dans son conseil d'administration.. Par ailleurs, il étend le champ de compétence de l'ANAH à de nouveaux bénéficiaires et lui permet de gérer pour le compte de personnes morales de droit public des aides pour l'amélioration de l'habitat non régies par le Code de la construction et de l'habitat. Enfin, le texte donne une définition réglementaire aux programmes d'intérêt général (PIG) pour lesquels l'ANAH est susceptible de financer des études pré-opérationnelles ainsi que des prestations d'ingénierie technique et financière. " Réf : 13596

Gouvernance des organismes privés d'habitations à loyer modéré et sociétés anonymes de coordination d'organismes d'habitations à loyer modéré. Décret n° 2005-1416 du 16 novembre 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5322, 25/11/2005, p. 418-419

Modifications des dispositions du code de la construction et de l'habitation, introduites par le décret du 1er juillet 2004 relatif au statut des sociétés anonymes d'HLM. Elles concernent la gouvernance des entreprises sociales de l'habitat (ex SA d'HLM) et les sociétés anonymes de coordination d'organismes d'HLM. Réf : 13566



Juridique

Permis de construire et autorisations d'urbanisme. Rapport au président de la République et ordonnance n° 2005-1527 du 8 décembre 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5325, 16/12/2005, p. 416-427

L'ordonnance regroupe les différents mécanismes de contrôle des constructions et des aménagements. Elle cherche à améliorer les conditions d'instructions des demandes, notamment en instituant des délais d'instructions prévisibles et garantis, fixés par le code de l'urbanisme. Elle prévoit également de simplifier le contrôle de la conformité des travaux aux permis délivrés et de mieux articuler les législations qui touchent à l'occupation des sols, notamment celles relevant des installations classées. Les obligations de recours à l'architecte sont maintenues. Réf : 13631

Procédures de passation des marchés publics des collectivités territoriales (application de l'ordonnance n° 2005-645 du 6 juin 2005). Circulaire du 6 juin 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5325, 16/12/2005, p. 441-442

L'ordonnance n° 2005-645 a été prise en application de l'article 65 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit. Elle assouplit la jurisprudence " Commune de Montbéliard ", selon laquelle la délibération autorisant l'exécutif local à signer un marché ne peut intervenir qu'une fois l'identité du titulaire et le montant exact du marché connus. Cette circulaire précise la portée des nouvelles dispositions et leur champ d'application. Réf : 13629

Projet de décret portant Code des Marchés publics. Avant-projet n° 2 du 29 novembre 2005.

Le Moniteur des tp, n° 5324, Cahier détaché n° 2, 09/12/2005, 63 p.

Parmi les modifications apportées dans cette deuxième version du projet de décret portant Code des marchés publics sont à signaler : les mesures en faveur des PME, la consécration de la notion de développement durable et la nouvelle impulsion donnée à la dématérialisation des procédures.

Réf : 13604

Partenariats public-privé et droit communautaire des marchés publics et des concessions. Communication du 15 novembre 2005. Commission des communautés européennes.

Le Moniteur des tp, n° 5323, 02/12/2005, p. 434-437

Cette communication traduit les options politiques de la Commission sur les partenariats public-privé (PPP). Elle distingue deux types de partenariats : les concessions et les PPP "institutionnalisés". Elle souhaite que les contrats de concession fassent l'objet d'une initiative législative contraignante pour clarifier le terme de concession et la réglementation applicable à leur attribution. Pour les PPP "institutionnalisés", la Commission précisera en 2006 les modalités d'application de la réglementation européenne pour le choix des partenaires du privé. Ce texte aborde la question des contrats internes (in house), pratique contestée par le Cour de justice européenne et qui consiste, pour les autorités publiques, à accorder un contrat à une entité qu'elles contrôlent sans lancer d'appel d'offres. Réf : 13595

Passation des marchés très encadrée pour les entités adjudicatrices.

Le Moniteur des tp, n° 5321, 18/11/2005, p. 100-102

Commentaires et précisions sur le décret n° 2005-1308 du 20 octobre 2005, relatif aux marchés passés par les entités adjudicatrices, qui constitue l'un des textes d'application de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005. Celle-ci transpose, en droit français, les règles de passation des marchés publics issues du droit européen (directive n° 2004/17/CE du 31 mars 2004) Réf : 13551



Régime juridique des organismes de placement collectif immobilier et modalités de transformation des sociétés civiles de placement immobilier en organismes de placement collectif immobilier. Rapport au président de la République et ordonnance n° 2005-1278 du 13 octobre 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5321, 18/11/2005, p. 390-398

Ordonnance prise en application de l'article 50 de la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie qui habilite le Gouvernement à définir par ordonnance le régime juridique d'organismes de placement collectif dans l'immobilier (OPCI), à l'exception de leur régime fiscal, ainsi que les modalités de transformation des sociétés civiles en placement immobilier en organismes de placement collectif dans l'immobilier. Réf : 13549

Contrats de partenariat à l'attention des collectivités territoriales. Circulaire interministérielle du 30 novembre 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5324, 09/12/2005, p. 420-429

Cette circulaire adressée aux préfets fournit les informations générales et précisions pratiques relatives à la mise en oeuvre du nouveau contrat de partenariat prévu par l'ordonnance du 17 juin 2004. Réf : 13608

Méthode

Norme simplifiée concernant les traitements automatisés mis en oeuvre par les collectivités locales et leurs groupements dotés d'une fiscalité propre aux fins de lutte contre la vacance des logements. Délibération n° 2005-232 du 18 octobre 2005. Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5322, 25/11/2005, p. 413-414. Réf : 13565

Planification-aménagement

Internet haut débit, gestion de l'eau, traitement des déchets, contrats de plan Etat-régions. Rapport d'information fait au nom de la délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire par M. Emile Blessig, député.

Le Moniteur des tp, n° 5323, cahier détaché n° 2, 02/12/2005, 23 p.

La délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire examine le suivi des propositions formulées dans ses rapports d'information, qu'elle a produits en matière : de déploiement de l'internet haut débit ; de la modernisation de la gestion de l'eau ; de la réforme des contrats de plan Etat-régions et du traitement, du stockage et de l'élimination des déchets. Réf : 13576

Sociologie

Quartiers sensibles.

Urbanisme, n° 345, 11/2005, p. 41-66

Au sommaire du dossier consacré à la géographie prioritaire de la politique de la ville et aux zonages : entretien avec Catherine Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion sociale ; interview de Pierre André, auteur du rapport sur l'avenir des contrats de ville ; compte-rendu d'une table ronde sur la géographie prioritaire des quartiers sensibles ; la mobilité résidentielle dans les ZUS l'impact de la rénovation urbaine sur les quartiers d'habitat social ; réflexion du Conseil français des urbanistes sur l'intervention urbaine et ses rapports avec la réalité humaine et sociale des quartiers sensibles. Réf : 13639



Les capacités des travailleurs vieillissants. Une approche conditionnelle.

Futuribles, n° 314, 12/2005, p. 5-35

S'appuyant sur des recherches menées en France et à l'étranger sur diverses catégories de travailleurs, les auteurs présentent ici la réalité de leur situation, remettant en cause un certain nombre d'idées reçues. Un deuxième article présente la situation particulière du secteur de l'assurance face au vieillissement de ses effectifs. Réf : 13617

Les ASH ont 50 ans.

ASH Magazine, n° 12, 11/2005, p. 46-74

A l'occasion de son cinquantième anniversaire, la revue Actualités sociales hebdomadaires présente une rétrospective du «modèle social à la française», mesure les progrès accomplis et met en perspective les défis à venir : logement, minima sociaux et insertion, vieillissement, personnes handicapées, famille, justice des mineurs, immigration, action sociale. Réf : 13581

Tourisme

En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements.

INSEE Première, n° 1050, 11/2005, 4 p.

La saisonnalité de la fréquentation touristique est très variable d'un département à l'autre. Ainsi, les départements de montagne et les départements littoraux connaissent des pics à différentes périodes de l'année. " La consommation en un point du territoire varie en fonction de la population réellement présente à une date donnée sur ce territoire. La prise en compte des déplacements touristiques, aussi bien des Français que des étrangers, conduit à une autre approche de l'économie territoriale, l'économie "présentielle". "Réf : 13613

Transport

Les transports en 2004 : embellie de l'activité.

INSEE Première, n° 1045, 10/2005, 4 p.

" En 2004, la production de la branche transports augmente plus rapidement que celle de l'ensemble de l'économie. Cette croissance retrouve le rythme élevé qu'elle avait connu à la fin des années 1990. Elle est liée à l'amélioration de la situation économique française par rapport à 2003 et à l'accélération des échanges internationaux. " Réf : 13637

Le palmarès 2005 des TER.

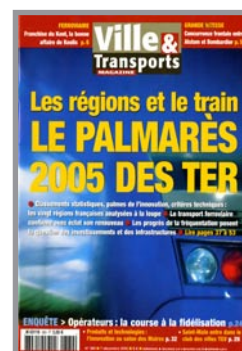
Ville & Transports, n° 389, 07/12/2005, p. 37-53

Bilan, région par région, de l'activité TER en 2004 : tableaux de bord, évolutions, analyses et commentaires. Réf : 13583

Le palmarès des villes 2005 (première partie).

Ville & Transports, n° 390, 21/12/2005, p. 35-50

Dans cette première partie du palmarès 2005 des villes, consacrée aux statistiques, Lyon, Strasbourg, Nantes et Grenoble tirent leur épingle du jeu. Réf : 13638



Le centre de documentation est ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Consultation sur place, possibilité de prêt interbibliothèque.

Pour toute information complémentaire : documentation@aurba.org

contacts :

Annie Berthelot ~ tél. : 05 56 99 86 39

Christine Le Vagueresse ~ tél. : 05 57 57 72 57

accueil :

Régine Valère ~ tél. : 05 56 99 86 33